

**SEANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DU 5 octobre 2010  
N° 22**

Date de la convocation :  
28/09/2010

Nombre de membres :  
**9**

Présents :  
**5**

Votants :  
**5**

Le cinq octobre deux mil dix à 14 heures,  
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la  
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Etaient présentes :**

Mesdames : CABANILLAS, MOUREAUX, PIOT, NIVERT

**Etaient absents excusés :**

Mesdames : MAILLARD, QUINET, LINTILHAC,

Monsieur : GALERNE

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

**1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 2 septembre 2010**

Le compte-rendu du conseil d'administration du 2 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

**2. Soirée disco**

Au vu des inscriptions (58 personnes à ce jour sans les danseuses) la soirée est maintenue.

**FINALISATION ET FIXATION DES TARIFS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE le prix pour participer à cette soirée à :  
5 euros l'entrée avec un kir ou une boisson non alcoolisée offerte
  
- FIXE le prix de la buvette à
  - Café 0,5 euros
  - Coca-cola, orangina, jus de fruits 1 euro
  - Bière 1,5 euros
  - Cidre (verre) 1,5 euros
  - Cidre (bouteille) 5 euros
  - Champagne (coupe) 4 euros
  - Champagne (bouteille) 20 euros
  
- FIXE le prix de l'assiette « encas » à 3 euros et de l'assiette « café gourmand » à 2 euros, le paquet de chips / curly / fritelle à 1 euro.

**3. Questions diverses**

La société PAUL LAREDY a fait parvenir deux propositions pour le colis des anciens pour un tarif approximatif de 16 € pour un colis simple et 22 € pour un colis double.

Le panier contient un financier, une terrine de brochet à l'estragon, une terrine du Limousin aux châtaignes, un bloc de foie gras de canard, un civet de canard aux cèpes, les pommes granny façon tatin, une bouteille de vin blanc et une bouteille de rouge.

Les membres du CCAS sont satisfaits du colis et décident de commander à cette société.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 15h30.

Le Président,